ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 875 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 86 fragilise le système public d'éducation et ne règle en rien les douloureux problèmes qui l'affectent;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi, malgré son titre, centralise des pouvoirs vers le ministre, en lui permettant d'intervenir dans les commissions scolaires et en éliminant une instance proche de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi consolide l'approche managériale de la « nouvelle gestion publique » qui a pour effet d'augmenter les lourdeurs bureaucratiques;

CONSIDÉRANT QU'un pouvoir accru octroyé aux conseils d'établissements sur des éléments d'ordre pédagogique empiète sur l'expertise du personnel scolaire et de sa direction;

CONSIDÉRANT QUE l'élection des commissaires au suffrage universel confère une légitimité démocratique aux commissions scolaires et, qu'en conséquence, on devrait l'améliorer et non pas l'abolir;

CONSIDÉRANT QUE l'introduction, dans la Loi sur l'instruction publique, du programme gouvernemental pour l'adéquation formation-emploi contrevient à la mission des établissements d'enseignement et à la conception humaniste de l'éducation, et qu'un tel programme ne devrait pas être enchâssé dans cette Loi;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi est insuffisant pour garantir la gratuité scolaire aux enfants des sans-papiers, alors qu'il s'agit d'un droit de l'enfant consacré dans plusieurs documents internationaux;

CONSIDÉRANT QUE les modifications apportées par ce projet de loi sont lourdes de conséquences, notamment pour le sens de la Loi sur l'instruction publique, et qu'elles mériteraient une réflexion plus approfondie et un débat public élargi;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec le retrait du projet de loi n° 86.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Françoise David

Françoise David, députée de Gouin

24 mai 2016

Date de signature de l'extrait